

CAISfos

SEINE & MARNE

JOURNAL D'INFORMATIONS DES PERSONNELS EDF-GDF, DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES DE SEINE-ET-MARNE Janvier 2014 - n°39

1964 reprise des Activités Sociales
par le personnel

50
ans

2014 toujours présents !
A nous d'écrire la suite ...

Dossier spécial « La Camieg »

Dossier spécial « A la découverte de la Seine et Marne : Episode 2 »

Retrouvez toute l'actualité de vos Activités Sociales sur www.casseineetmarne.fr



Où et quand se rendre dans nos SLVie ?

SLVie 1 : 3 place Arthur Chaussy - 77000 Melun

Tél. : 01.64.41.53.88

Ouvert de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h45. Fermé les mercredis toute la journée et les vendredis après-midi.

E-mail : slv0102.cmcas601@asmeq.org

SLVie 2 : 140 rue de l'Industrie - 77176 Savigny-le-Temple

Tél. : 01.64.89.32.15 E-mail : slv02.cmcas601@asmeq.org

Ouvert tous les jours (excepté les jeudis matin et vendredis en semaines impaires) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

L'annexe à Lieusaint (pour les actifs uniquement) : 8 point de vue 77127 LIEUSAINT

Ouvert tous les jours (excepté les jeudis matin) de 8h30 à 17h30 - Tél. : 01 82 70 28 66

SLVie 3 : 18 avenue Franklin Roosevelt - 77100 Meaux

Tél. : 01.60.24.25.61. E-mail : slv03.cmcas601@asmeq.org

Ouvert du lundi au jeudi (excepté les jeudis matin) de 8h15 à 12h00 et de 13h à 17h

SLVie 4 : 31 Boulevard de Voltaire - 77370 Nangis

Tél. : 01.64.60.46.93. E-mail : slv04.cmcas601@asmeq.org

Ouvert les lundis de 13h30 à 16h et les jeudis de 8h30 à 12h. Permanence solidarité les mercredis matin de 9h à 12h.

SLVie 5 : 22 boulevard de Beaubourg - Croissy Beaubourg - BP 15 - 77313 Marne la Vallée - CEDEX 02 (rajouter pour la correspondance en entête ERDF GRDF)

Tél. : 01.60.33.22.28.

Ouvert de 8h à 12h et de 13h15 à 17h. Fermé le mercredi et le jeudi matin. E-mail : slv05.cmcas601@asmeq.org

SLVie 7 : 14 route de Provins 77130 Montereau-Fault-Yonne

Ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Fermé le mercredi matin et le jeudi matin.

Tél. : 01.64.69.31.91/92, Fax : 01 64 69 31 67. E-mail : slv0702.cmcas601@asmeq.org / slv07.cmcas601@asmeq.org

Ouverture de la SLVie 9 : 1 avenue de l'Europe Immeuble Citalium 77144 MONTEVRAIN

Tél. : 01 78 37 08 20. E-mail : slv-uto@edf.fr

Ouvert tous les jours (excepté les jeudis matin) de 9H à 12H et de 13H30 à 17H

SLVie 10 : 161 rue F.Joliot Curie - 77190 Dammarie les Lys

Tél. : 01.64.41.45.18

Ouvert de 7h45 à 11h45 et de 12h30 à 16h30. E-mail : slv10.cmcas601@asmeq.org

SLVie 12 : Avenue des Renardières Ecuelles - 77250 Môtret sur Loing

Tél. : 01.60.73.60.27

Ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h05. Fermé les lundis après-midi et vendredis après-midi.

E-mail : retd-slv12@edf.fr

SLVie 15 : 14 rue Pelloutier - 77435 Croissy Beaubourg

Tél. : 01.64.73.31.80

Ouvert tous les mardis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

SLVie 20 : Stockage Germiny/Coulombs 77140 Crouy sur Ourcq

Tél. : 01.64.35.22.70

Ouvert en fonction des demandes ponctuelles des agents du site.

Yes ! c'est les vacances

Jeunes

Ouverture des vacances jeunes (4 - 20 ans)
le 21 janvier 2014 :

Forclusion :

- Printemps le 12/02/14
- Eté le 12/03/14

Pour tous

Ouverture des inscriptions (séjours rouges) vacances été 2014 : du 11 février au 11 mars 2014
(Pensez à commander votre catalogue sur ccas.fr jusqu'au 15 février 2014 et recevez le à votre domicile)

La MUTIEG

La MUTIEG

Par téléphone

MUTIEG : 0 969 32 37 37

MUTIEG A ASSO : 0 969 32 46 46

MUTIEG R ASSO : 0 969 32 37 37

Par courrier :

45-49 rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS

Par mail, sur le site internet : www.mutieg.fr,
rubrique « adresser un email »

Une question ? Permanences CAMIEG

Sur rendez vous uniquement :

par mail idf_accueil@camieg.org ou par tél. 01 77 93 14 02

A CROISSY BEAUBOURG dans votre SLVie 5
11 février 2014 - 11 mars 2014

A MELUN dans votre CAS (18 rue Gatelliet)
20 février 2014 - 13 mars 2014

A MONTEREAU dans votre SLVie 7
27 janvier 2014 - 24 février 2014 - 17 mars 2014

A SAVIGNY dans votre SLVie 2
18 février 2014 - 11 mars 2014

Bons plans

SKI

Pour les coefficients sociaux inférieurs à 7500 € la CCAS prend à sa charge le forfait des remontées mécaniques (avec un maxi. de 6 jours incluant campagne hiver rouge et vert) ainsi que l'assurance ski.

ccas.fr

67 offres vous attendent sur l'espace Culture et Loisirs sur ccas.fr (26% d'économie en moyenne; concert, opéra, théâtre, comédies musicales, rugby...)

Éditorial



Tout nouveau Président de la CMCAS, je vous souhaite personnellement et au nom du Conseil d'Administration les vœux les plus chaleureux, pleins d'espoir et de joie, pour vous, votre famille et tous ceux qui vous sont proches. Que le bonheur, la santé, la réussite personnelle et professionnelle vous accompagnent tout au long de cette année 2014.

Par votre participation aux élections de SLVIE du 7 Novembre 2013, vous avez réaffirmé votre besoin d'activités de proximité. Vous avez rappelé aux employeurs votre fort attachement aux Activités Sociales et votre volonté de ne pas en être dépossédé. Quant à votre CMCAS, ses élus et bénévoles, ils continueront à construire, à partir de l'écoute et de l'échange, des activités au plus près de vous et à renforcer la solidarité. Une solidarité, remède au repli sur soi dans lequel, les difficultés de vie mais aussi les employeurs tendent à nous enfermer.

Je veillerai à ce que le Conseil d'Administration de la CMCAS de Seine et Marne tienne les engagements pris lors de ces élections et que son fonctionnement soit celui du respect des diversités.

Le dossier CAMIEG développé dans ce journal montre le besoin de l'engagement de tous et celui de se rassembler. C'est ensemble, salariés et pensionnés que nous devons défendre nos droits et nos espoirs, car rien n'est jamais acquis sans engagement ni lutte. Cette certitude a permis, il y a 50 ans, aux électriciens et gaziers de reprendre la main sur la gestion des Activités Sociales confisquées depuis 1953 par le patronat. Maintenant, il nous faut écrire la suite.

Ensemble, rendons les choses possibles.

Bonne année.



Thierry Cabanero
Président de la C.A.S. de Seine & Marne

Le mot d'Hamid



Une nouvelle année débute, une autre page s'écrit et de nouveaux horizons s'entrevoyent. Tout nouvellement élu suite aux dernières élections de représentativité, je vais me consacrer entièrement à ce mandat. Cette éventualité étant connue, ma relève a été préparée et Thierry CABANERO va me succéder. Homme de terrain et de tempérament, il mettra à disposition du Conseil d'Administration, des militants bénévoles et des bénéficiaires, sa connaissance de nos organismes sociaux. Il me reste à vous dire la richesse que ces années de présidence m'ont apporté, richesse humaine qui me conforte dans les valeurs de partage, et de solidarité qui me sont chères.

Hamid NIATI

Plein succès.

Hamid, au nom des administrateurs, des bénévoles, je veux te remercier pour ces années passées à la présidence de notre CMCAS. Nous te souhaitons plein succès dans tes nouvelles responsabilités et à bientôt dans nos combats communs.

Thierry CABANERO

SOMMAIRE

VIE DE VOTRE C.A.S.

Vos informations utiles 2
Retour sur les Elections de SLVie 4-5

DOSSIER SPÉCIAL

Les richesses gastronomiques de Seine et Marne : « Eveillez vos papilles » 16-17

MUTUELLE

La CAMIEG 6-7-8-9

SANTÉ SOLIDARITÉ PRÉVENTION

Une CMCAS engagée au coté se la CCAS 10

ACTIVITÉS

Vos activités en 2014 11-12

RÉTRO ACTIV

Avec ses centenaires 13
8 ème Salon de peinture 13
Super Cross Paris Bercy 13
Bacotte 2013 13
Week-end à Londres 13
Artishow - déjeuner cabaret 14
Week-end spatial 14
L'Yonne souterraine 14
Open Kart Elec 14
Les 1000 Choristes 14
Mystérieux 14
Théâtre « Cher trésor » 14
Jets Ski / Quads 15
Robin des Bois 15
Musée de la Grande Guerre 15
Kev Adams « Voilà, Voilà » 15
Seine de nuit 2013 15
Randonnée cheval 15
Musée de la résistance 15
THEATRE « Nos femmes » 15

ZOOM SUR

Portrait de Jacky CAZES « Mes amis les abeilles » 18
Maya, sentinelle de notre qualité de vie 19

Directeur de la publication :

Thierry Cabanero

Rédacteur en chef :

Marie-Pierre DELHORBE

N° ISNN 1620-2880

Réalisation et impression :

Imprimerie Rivet

Presse-Edition, Limoges

Retour sur : LES ÉLECTIONS DE SLVIE



Résultats des élections de SLVie du 7 novembre 2013

Slvie	Nombre OD	Votants		Blancs ou Nuls		Suffrages Exprimés		C,G,T,		Entente	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
1	768	498	64,84	6	1,2	492	98,8	348	70,73	144	29,27
2	662	365	55,14	6	1,64	359	98,36	256	71,31	103	28,69
3 et 20	542	314	57,93	6	1,91	308	98,09	261	84,74	47	15,26
4	470	239	50,85	11	4,6	228	95,4	228	100	pas de liste	pas de liste
5	1279	616	48,16	15	2,44	601	97,56	417	69,38	184	30,62
7	844	565	66,94	6	1,06	559	98,94	392	70,13	167	29,87
10	421	208	49,41	10	4,81	198	95,19	198	100	pas de liste	pas de liste
12	659	319	48,41	5	1,57	314	98,43	119	37,9	195	62,1
TOTAUX	5645	3124	55,34	65	2,08	3059	97,92	2219	72,54	840	27,46

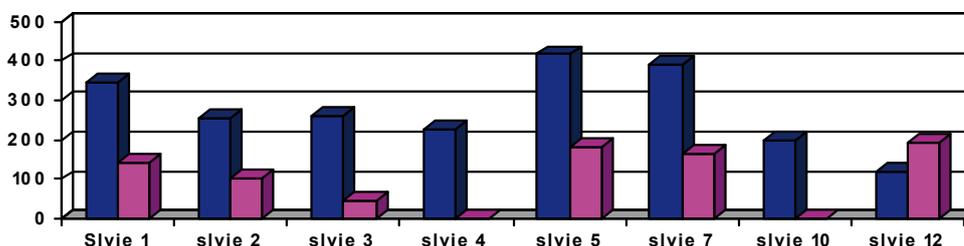
UNE BONNE PARTICIPATION ET REPRÉSENTATIVITÉ POUR LES LISTES PRÉSENTES

Plus de 50% des Ouvrants Droits ont répondu présent pour ce moment important pour nos Activités Sociales.

72,54% pour la CGT et 27,46% pour la Liste d'Entente

Nombre de voix par SLVie

■ CGT
■ LISTE ENTENTE





Nombre de Délégués par Organisation Syndicale pour l'Assemblée Générale de la CAS Seine Et Marne

Elus au bureau de SLVie

SLVie	Liste C.G.T	C.F.D.T..	C.F.T.C	F.O	C.F.E C.G.C
1	7	2	0	0	0
2	5	2	0	0	0
3 et 20	5	1	0	0	0
4	4	Pas de liste	Pas de liste	Pas de liste	Pas de liste
5	9	2	0	0	1
7	6	2	0	0	0
10	5	Pas de liste	Pas de liste	Pas de liste	Pas de liste
12	4	4	0	0	2
TOTAUX	45	13	0	0	3

SLVie	Nombre de sièges liste CGT	Nombre de siège liste d'entente
1	7	2
2	7	2
3	8	1
4	9	0
5	6	3
7	8	1
10	9	0
12	3	6

Soit 45 délégués C.G.T
13 délégués C.F.D.T
3 délégués C.G.C

Et ça change quoi pour vous...

SLVie	AVANT		APRÈS	
	Président	Correspondant(e)s	Président	Correspondant(e)s
1	BOICHE Francine	Marie-Line RENE CORAIL	HUTTEAU Jean-Paul	Marie-Line RENE CORAIL Laetitia PALOMBA
2	VALTON Guillaume	Lieusaint : Sonia MOUSTARDE et Corinne BOUETARD	VALTON Guillaume	Lieusaint : Sonia MOUSTARDE et Corinne BOUETARD + Savigny : Virginie SALITRA
3 et 20	MINARD Francis	Nathalie BLOT (temps partiel)	BECHU Philippe	Nathalie BLOT (temps plein)
4	LEMOT Daniel	Pas de correspondant	LEMOT Daniel	Pas de correspondant
5	TO VAN TRANG Gaston	MANQUAT Souäzig	DAYNES Fabrice	Souäzig MANQUAT
7	QUINSARD Gilbert	Brigitte BOUQUET et Sandrine BOURSET	BOURSET Sandrine	Mandat correspondant à pourvoir
9	Création en Sept 2013 UTO Montévrain	-	RISALITI Walter	Sylvie BRISSONNEAU
10	NIATI Hamid	Brigitte TEXEIRA	NIATI Hamid	Brigitte TEXEIRA
12	NOBLET Murielle	Michel JOURDAN	JOURDAN Michel	Isabelle CLEMENT-BAYER

CAMIEG : DES EXCÉDENTS

POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DE VOS DÉPENSES DE SANTÉ.



Il était une fois...

une caisse de maladie, la CAMIEG qui était en excédent. Un conte de fée au milieu d'un déficit d'une Sécurité Sociale conséquences logiques de la baisse de l'emploi, de la petitesse de nombreux salaires et des multiples exonérations de cotisations patronales. Les bénéficiaires ont beau chanter leur dû...Que nenni du gouvernement ! Mais pour quelles raisons ?

Un contre exemple qui dérange ?

Un organisme de sécurité sociale en excédent de plus un organisme cogéré avec des représentants élus tous les six ans. Ca dérange ! Ca dérange quand le Président de la République annonce l'instauration d'une complémentaire pour tous gravant dans

le marbre l'incapacité de la sécurité sociale à prendre en charge les dépenses de santé. Ca dérange quand le gouvernement s'apprête à limiter les remboursements autorisés par les mutuelles pour ouvrir ce « marché » à la finance. Ca dérange la cour des comptes qui propose le déremboursement de l'optique par la sécurité sociale au titre que la prise en

charge actuelle est inopérante voire ridicule ?

Cet excédent, c'est notre argent !

La CAMIEG, votre caisse d'assurances maladie et maternité, affiche un excédent cumulé depuis plusieurs années et qui atteindra près de 400 millions

d'euros à la fin 2013. 250 millions constitués sur la section comptable des actifs, 150 millions constitués sur celle des pensionnés. Quel est donc le problème, me direz-vous ? Toute la discussion achoppe sur un sujet : la manière d'utiliser cet excédent. Dès lors, deux logiques s'affrontent : celle des représentants des assurés des IEG, élus au Conseil d'Administration de la CAMIEG, et celle des pouvoirs publics. A l'issue de la dernière rencontre à l'automne dernier, le Premier Ministre a rendu son arbitrage budgétaire. Certes quelques avancées ont été obtenues (15 millions d'amélioration de l'optique et du dentaire), mais sa décision prive les bénéficiaires de la CAMIEG de 162 millions pour boucher le trou de la sécurité sociale. Une goutte d'eau face au déficit mais qui confirme une chose, le choix de prendre dans la poche des salariés et d'exonérer une fois encore les actifs financiers des entreprises. Une atteinte démocratique grave puisqu'elle interdit aux salariés affiliés à la CAMIEG de disposer de leur argent : leurs cotisations et la contribution de l'employeur qui n'est rien d'autre qu'une redistribution partielle des richesses créées par le travail de tous.

Que revendiquent les représentants des salariés.

Que le fruit des cotisations des électriciens et gaziers, salariés et retraités, leur revienne. Quoi de plus normal ? Durant les négociations entamées depuis 2010, ils ont défendu bec et ongles les revendications suivantes : le renforcement de la solidarité avec les pensionnés, une amélioration significative des prestations de soin à hauteur de 20 millions à minima dans les secteurs les moins remboursés (l'optique, le dentaire, l'auditif afin que le reste à charge soit le moins élevé possible pour l'assuré) et l'ajustement des cotisations. Enfin, ils plaident pour la constitution d'un fond d'action social d'aides complémentaires pour les assurés les plus fragiles et celle d'une réserve de provisions dans l'objectif de maintenir l'équilibre financier de leur régime santé.

Pourquoi une telle réserve ?

Car toutes les projections réalisées prévoient en effet un tassement des excédents de la CAMIEG dès 2015/2020, imputable au départ en retraite de la génération du Baby boom qui ne sera pas entièrement

LA CAMIEG C'EST QUOI ?

La CAMIEG est un régime spécial de Sécurité sociale de droit privé, créé par décret le 31 mars 2007. Elle est née de la séparation de la gestion des activités sociales (Article 25) de celle du régime maladie effectuée auparavant par les CMCAS (Article 23 du statut des IEG). Dissociation imposée par les pouvoirs publics et les employeurs. La CAMIEG, régime spécial des agents salariés et retraités des IEG, centralise la gestion de leurs prestations d'assurances maladie et maternité (affiliation de l'assuré, rattachement de leurs ayants droit, prise en charge des situations administratives...). Elle gère la part de la base SS plus la part complémentaire inhérente au régime des IEG.

Forte de sa mission de prévention, la CAMIEG développe des animations de promotion de la santé envers l'ensemble de ses assurés (des enfants aux personnes âgées). 367 projets d'éducation ont été réalisés en 2012 sur l'ensemble du territoire envers près de 10000 assurés actifs et inactifs.

www.camieg.fr



compensé par l'embauche de jeunes. De plus, la cotisation d'un jeune embauché est moindre que celle d'un agent en fin de carrière. Diminution de la masse salariale donc des ressources d'un côté, hausse des dépenses maladie avec l'arrivée massive de pensionnés,

de l'autre, vont concourir à l'inversion de la tendance excédentaire

de la CAMIEG, d'ici quelques années. Devant ces faits, on peut se demander les raisons qui poussent à refuser ce qui apparaît une saine gestion à savoir la constitution d'une réserve, une épargne pour les jours plus difficiles. La seule serait d'organiser dès aujourd'hui le déficit à terme de la CAMIEG pour s'en débarrasser.

Quelle logique pour le patronat de la branche ?

D'abord notons que les volontés des employeurs sont appuyées par les

représentants du gouvernement et de la direction de la Sécurité Sociale. Entente de circonstance ? Les employeurs s'opposent catégoriquement à tout geste en faveur des pensionnés. Leur désengagement avait été entériné par le décret de février

[c'était la totalité que les pouvoirs publics voulaient confisquer aux agents !]

2005 qui les exonère depuis, de toute cotisation maladie pour les retraités (soit 50 millions d'euros économisés par an).

Notons au passage, que la réduction des prélèvements patronaux (moins 25%) accordée par le gouvernement représentera pour eux une économie de 25 millions d'euros par an. Elle s'élèvera seulement à 5 euros mensuels en moyenne pour le salarié ! Quand au gouvernement, il voit là une occasion inespérée de réduire le déficit de la Sécurité sociale. Il maintient par ailleurs sa décision de ponctionner 162,5 millions d'euros sur les 250 millions du compte des actifs pour renflouer la Caisse Natio-

LA CAMIEG C'EST ...

186 340 dossiers traités.
10,6 millions de décomptes ont été payés dont 7,6 comportaient une part complémentaire. En plus, 1,5 millions de décomptes contenant uniquement la part complémentaire ont été payés.

17 antennes régionales en charge de l'accueil physique des bénéficiaires dans leurs locaux et 270 permanences extérieures (dans les SLVie, les CMCAS...) chaque mois. Un million de feuilles de soin et de factures réglées par la CNAM de Nanterre mensuellement.

Près de 35 000 appels téléphoniques chaque mois
4 000 assurés reçus chaque mois dans les 200 points d'accueil.



nale d'Assurances Maladie au titre de la solidarité inter régimes ; le reste serait laissé en réserve à la CAMIEG. **Rappelons que, sans la pugnacité des élus de la CAMIEG, c'était la totalité de cette manne providentielle que les pouvoirs publics voulaient confisquer aux agents !**

Concernant le solde positif de la branche des inactifs (150 millions), le gouvernement confirme sa volonté de le transférer à l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité sociale (ACOSS) pour faciliter la trésorerie de la Caisse Nationale des retraites des IEG (CNIEG) et de la sorte lui éviter de payer des agios bancaires entre le moment où elle verse les pensions et celui où elle récupère ses cotisations. Toutefois, cet argent prêté à la CNIEG restera la propriété de la CAMIEG qui pourra en disposer le cas échéant. Enfin, **le gouvernement concède 15 millions d'euros dédiés à des remboursements de soin plus conséquents.**

Depuis 2010 et la première proposition des employeurs qui était de 6,5 millions, les négociations appuyées par la mobilisation des agents ont permis de porter ce montant à 11 millions en début 2013, et à 15 millions aujourd'hui. Quand certains diffèrent leurs dépenses de santé faute de moyens, les 20 millions réclamés

par les représentants syndicaux de la CAMIEG seraient-ils exagérés ?

Et les syndicats ?

Sans doute faut-il regretter que l'unité ne soit que partielle, la CGT, FO et la CFTC continuant de défendre les propositions d'une plateforme commune. Ils ne décolèrent pas et déplorent la vue à court terme du gouvernement qui refuse toutes les options pour consolider le régime. Dans une mandature présidentielle qui clame haut et fort le principe de la concertation, les représentants syndicaux estiment qu'ils ont peu voix au chapitre. Considérant que le gouvernement fait la part belle aux employeurs « les grands gagnants » dans cette affaire au détriment des salariés de la branche IEG et leurs familles, les dindons de la farce. Selon eux, la solidarité entre générations, entre salariés et retraités, a du plomb dans l'aile. L'enjeu pour les agents est donc majeur : obtenir de meilleures prestations avec une cagnotte qu'ils ont constitué. C'est légitime. En matière sociale, la partie n'est jamais définitivement sifflée. Celles et ceux qui pensaient que leurs droits sociaux étaient inscrits à jamais en font l'amère expérience. Le temps d'arrêter de payer la facture est venu et la solution chacun la connaît : la mobilisation.

LA COTISATION

Le salarié : Cotisation de 0,97% de son salaire brut pour lui-même.

L'employeur : Cotisation de 1,80%.

Le retraité : Contribution de solidarité de 1,39%.

Les cotisations destinées au financement de la CAMIEG sont supportées à 65% par l'employeur, à 35% par le salarié.

Le retraité cotise 2,36% de sa pension. Donc salarié et pensionné paient le même taux.



RAPPEL

VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER LA CAMIEG ?

Demandez un rendez vous par mail : idf_accueil@camieg.org par téléphone au 01 77 93 14 02

POUR D'AUTRES INFORMATIONS retrouvez le site : www.camieg.fr

Une CMCAS engagée...



Retour sur le colloque cancer du samedi 26 octobre 2013
à Bois le Roi (salle Marcel Paul)



La compagnie Bleu 202 nous a entraîné dans un voyage « loufoque » dans son spectacle « Rire pour prévenir ». Les participants ont découvert un spectacle sous le signe de l'humour où les personnages, Nono et Jacky, nous ont régales de répliques drôles sur un sujet parfois difficile à aborder : le cancer. Le spectacle a été suivi d'un débat en présence de la ligue contre le cancer

et ADC77.

Le dépistage et la prévention sur les cancers du sein et colorectal ont été largement débattus.

En résumé : On peut guérir d'un cancer !

Une bonne hygiène de vie contribue à réduire les risques de cancer.

De l'avis des présents, un moment riche en informations et en émotions.

Séjours Alzheimer à Serbonnes

Avec mon épouse atteinte d'une maladie apparentée Alzheimer, nous avons participé cette année à deux séjours Alzheimer au centre de vacances CCAS Serbonnes (89) :

- le premier en juin organisé par la CMCAS de Bourgogne Franche Comté

- le second en septembre organisé par la CMCAS du val d'Oise.

Encadrés par des bénévoles et professionnels spécialement formés, ces séjours offrent à la personne malade

et son proche (aidant) des moments de répit, de partage et de découverte. Ces séjours nous permettent ainsi de rompre l'isolement et favoriser la création de liens avec d'autres personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou par une pathologie apparentée.

Je remercie toutes les personnes des CMCAS impliquées dans l'organisation de ces séjours, l'association France Alzheimer et ses bénévoles qui accomplissent un travail remar-



quable auprès des malades et des aidants, sans oublier la direction et le personnel du centre de vacances de Serbonnes pour leur participation au bon déroulement des séjours.

Jean-Claude BAUDRIAU,
bénéficiaire

... Au côté de la CCAS :

► **Sur les assurances et les couvertures complémentaires : Des protections indispensables pour un quotidien serein !**

- **CSM – MUTIEG** (Couverture Supplémentaire Maladie)

Vous partez en retraite dans quelques mois, il est important que vous sachiez : Vous ne bénéficierez plus de la CSM à titre obligatoire.

Vous avez la possibilité de demander à MUTIEG R ASSO l'adhésion à la CSMR, prestation identique à la CSM mais qui est réservée aux inactifs avec des cotisations correspondantes à votre coefficient social ou souscrire le contrat loi Evin, prestations identiques à la CSM également avec des cotisations de 1,245% de votre salaire brut annuel.

Dans ce dernier cas, voir son RH qui doit fournir une attestation indiquant votre salaire. Plus d'infos. Sur mutieg.fr/CSMR ou au 0969 32 37 37

- **IDCP** toutes causes et IDCPA (Invalidité Décès Complément Prestations) : le complément prévoyance de toute la famille (conjoint et enfants) !

Bon à savoir : ils indemnisent les adhérents dès 0,5% d'invalidité, offrent des garanties plus larges pour les conjoints et les enfants...

Plus d'info. : Connectez-vous sur ccas.fr

Sachez que si vous êtes adhérents à IDCP, les garanties peuvent être augmentées jusqu'au départ en inactivité ou au plus tard à 59 ans inclus pour l'ouvrant droit ou son conjoint.

► **Jusqu'en 2017 sur le soutien scolaire (DOMICOURS)**

Du CP à la terminale, la CCAS vous accompagne et vous fait bénéficier grâce à ce partenariat d'un tarif préférentiel.

Renseignements et inscriptions sur

CCAS.fr ou auprès de vos SLVIE .

► **Sur les frais de garde (tickets CESU)**

Le Comité de Coordination des CMCAS et votre employeur participent aux frais de garde de vos enfants âgés de 3 mois à 3 ans avec le CESU Petit Enfance.

Cela vous concerne ?

Alors connectez vous sur www.cesu-petite-enfance.fr (Attention :

Identifiant : dépend de votre employeur (si EDF : 436209, GDF SUEZ : 436210, ERDF : 436213, GRDF : 436214, GRT Gaz : 436221, STORENGY : 438857)

Mot de passe : ticket cesu).



Vos activités en 2014

Vos SLVie vous proposent...



SLVie 1 (Melun) :

Troc aux plantes
Journée Château-choco
Croisière Auxerroise et découverte de l'Yonne
Musée aéronautique et soirée cabaret
Journée dans la Perche Goût
Visite guidée de Paris
Château de Vaux Le Vicomte
Spectacle « Crazy-Horse »
Spectacle « Lac des Cygnes »

SLVie 2 (Savigny/Lieusaint) :

Théâtre – Paris
Dîner à la Tour Eiffel et croisière nocturne
Journée au Zoo de Thoiry
Aérokart
Sortie Canoë

SLVie 3 (Meaux) :

Journée au Zoo de Thoiry
Paint Ball
Bateau mouche et spectacle « Crazy- Horse »
Repas spectacle au « César Palace »
Ballade en canoë
Journée sportive

SLVie 4 (Nangis) :

Sortie champignons
Journée dans la Bassée
Découverte du Loiret
Château de Versailles
Spectacle Paris
Repas Champêtre
Rencontre de football de la ligue (1 ou 2)

SLVie 5 (Croissy) :

Visite aux chandelles du Château de Vaux le Vicomte
Comédie musicale « La Belle et la Bête »
Soirée Dance
Soirée Halloween
Foot en salle
Vélo rail du Haut Morin
Journée jet ski / Quad
Paint Ball



SLVie 7 (Montereau) :

Soirée Théâtre
Journée à la Mer de Sable
Sortie à Chantilly
Salon mondial de l'automobile
spectacle « Holiday on Ice »
Week-end au zoo de Beauval
Kermesse
Paint Ball

SLVie 9 (Montévrain) :

Concert de musique
Spectacle comédie française
Stage moto
Course de karting
Ballade en canoë

SLVie 10 (Dammarie-Les-Lys) :

Théâtre
Musée « Art Contemporain »
Musée d'Orsay
Illuminations de Paris
Cirque Bouglione
Comédie musicale « La Belle et la Bête »
Baptême planeur

SLVie 12 (Moret-Sur-Loing) :

Aquariophilie
Musée des Arts Forains
Visite spectacle « La Romance »
de la Tour Eiffel
Visite « Remontons le courant » - Yonne
Opéra en plein air
Festival Django Reinhardt
Découverte de sports nautiques

Vos activités en 2014

Vos Commissions vous proposent...

Commission Santé Solidarité :

Réunion sur l'amiante
Séjour sénior à Trébeurden

Commission Pensionnés :

Semaine à la neige à Chamonix
Séjour en Normandie
Semaines en Turquie (en 3 périodes)
Voyage en Croatie
Fête des pensionnés

Commission Art et Loisirs :

Théâtre – Paris
Opéra Bastille
Soirée cabaret
Réveillon de la St Sylvestre
Loto
Week-end Venise
Séjour en Corse (Marinca), Turquie, Baléares, Portugal
Circuit Martinique
Sortie femmes agents

Commission Jeunesse :

Spectacle de Noël
Dans la peau d'un pompier (6-11ans)
Journée à la Mer de Sable (6-14ans)
Musée du chocolat à Paris (8-12ans)
Tournois Roland Garros (8-17ans)
1 concert ou spectacle (14-17 ans)
Livres d'Eté
1 journée à la mer (6-14ans) en juillet et en août
Week-end à Barcelone (12-17ans)

Commission Jeunes Agents :

Journée multi-sport
Soirée KOEZIO
Week-end EUROPA PARK
Semaine en Corse à Marinca
Festival SOULAC

Commission Sport :

Rando. moto
KARTING inter-SLVie
Challenge Pétanque

Alors surveillez vos boîtes aux lettres,
Tenez vous informer des dernières actualités en vous connectant
sur le site www.casseinetmarne.fr
Et surtout restez en contact auprès de vos SLVie !!

Avec ses centenaires : retour d'une visite de la SLVie 4



« C'est dans son pavillon de Coulommiers que nous avons rencontré M. L'HEUREUX Raoul, veuf, âgé de 100 ans.

Né le 13 octobre 1913, il nous a raconté avec plaisir quelques moments de sa vie. Son père, bourrelier, voulait absolument qu'il apprenne ce métier mais cela ne lui plaisait pas. Il travaille quelques temps chez un artisan plombier. Puis, en 1934, il entre à la société Franco Belge qui gère l'usine à gaz de Coulommiers. Les conditions de travail n'étaient pas formidables nous conte t-il. Il fallait fournir sa lampe à souder et nous obturions les canalisations à réparer en charge avec des vessies de porc que nous achetions aux abattoirs de

la ville. Il connut Est-lumière puis vint la nationalisation avec toutes ses améliorations (sécurité, matériel, salaires, activités sociales). Il partira en inactivité de service en 1968.

Trois enfants, quatorze petits et arrière petits enfants, il nous donne le secret de la longévité et de sa forme : une heure maximum de télévision par jour, puis après il faut bouger : jardinage, bricolage, ménage et cuisine occupent ses journées (à 96 ans il fauchait encore son champ à la main). Il côtoie toujours voisins et amis. Il leur a fait bénéficier de son don de sourcier en leur permettant de construire des puits.

Quand nous lui suggérons de prendre éventuellement une aide ménagère, il refuse car il veut se débrouiller seul tant qu'il le pourra.

Souhaitons lui tout simplement de vivre encore longtemps tranquille et en pleine forme. »

Daniel LEMOT, Jacques HOUE, Bernard Foisy

8ème Salon de peinture

du vendredi 22 au 24 novembre

Quelle belle réussite, une nouvelle fois, que ce 8ème SALON « PEINTURE ET SCULPTURE » organisé par la COMMISSION ART ET LOISIRS de la CMCAS de Seine et Marne. Il s'est déroulé du 22 au 24 novembre 2013 à la Salle Marcel PAUL à Bois le Roi.

Dès 18 H, le vendredi 22 Novembre, environ 200 personnes ont répondu « présent » à notre vernissage.

Leur admiration devant les œuvres présentées et les compliments qui fusaient sur le parcours de l'exposition ne laissent aucun doute sur la réussite artistique de ce dernier cru 2013.

59 exposants (56 peintres dont un enfant et 3 sculpteurs) nous ont présenté 204 toiles et 12 sculptures.

Le soir du vernissage, 4 prix ont été décernés :

- Le prix SCULPTURE a été remis à Pierre VERDONCQ

- Le prix du Conseil d'Administration de la CMCAS à Liliane KORTE (élève de l'Ecole de Peinture de MELUN, cours du mercredi soir)

- Le prix de la COMMISSION ART ET LOISIRS de la CMCAS à Martine DURAND (élève de l'Ecole de Peinture de MELUN, cours du lundi soir)

- Le prix catégorie « enfant » à Gabriel GLO-RIEUX (8 ans)

Le dimanche 24 Novembre, à partir de 19 h, après dépouillement de l'urne contenant les votes du public, nous avons recensé 50 peintres primés et le Prix du public a été décerné à Anne Marie SEVESTRE (élève de l'Ecole de Peinture de Melun, cours du mercredi soir).



C'est plus de 450 visiteurs que ce week-end artistique a vu défiler dans les allées riches de sculptures élaborées et d'œuvres colorées, d'effets de perspectives, de portraits, de compositions florales, de scènes de vie en techniques diverses (huile, pastel, aqua-relle, fusain, laque, collage, etc...).

Parmi les appréciations recueillies au fil des visites, c'est le constat des progrès faits d'année en année par les élèves de l'Ecole de Peinture de Jean-Pierre MASTELINCK qui a retenu notre attention.

Merci à lui pour son dévouement et son enseignement.

Merci aussi à tous les artistes qui nous ont confié leurs œuvres et ont permis à notre Salon d'atteindre ce haut niveau de qualité.

Un coup de chapeau également au Service Activités de la CMCAS et à tous les bénévoles, fidèles d'une année sur l'autre qui se dépensent sans compter (montage des panneaux, éclairage, décoration, accrochage, service et permanences du samedi et du dimanche).

Nous avons prédit un SALON 2013 D'EXCELLENCE.

Nous ne sommes pas déçus.

Nous espérons un SALON 2014 dans la continuité de celui-ci.

Martine CABANERO

SUPER CROSS PARIS BERCY

Dimanche 10 novembre



J'ai assisté à une formidable journée. Impressionnant, palpitant, ambiancé par un public qui n'a pas faibli durant les 4 heures de show. Alternant course, Freestyle et show dance à l'américaine avec de pulpeuses pom-pom girls ! A voir et à revoir, un Bercy à la hauteur de sa réputation...rendez-vous l'année prochaine !

Julien

BACOTTE 2013

Dimanche 29 septembre



Pour cette 17ème édition, « la Bacotte » a accueilli 616 participants répartis sur trois parcours de 20, 40 et 60km. Forte de son succès, cette manifestation sportive a fait déplacer, comme chaque année, des passionnés de VTT qui ont pu profiter pleinement des sentiers de la forêt de Fontainebleau. UN GRAND MERCI aux adhérents et aux bénévoles, mais également aux sponsors pour leur confiance.

Le VTT COSEG 77

Week-end à Londres



Londres ville cosmopolite, son métissage, son patrimoine culturel tel a été le décor planté pour notre séjour jeune.

Ce week-end intense en visite : les incontournables Buckingham palace, Big Ben, Trafalgar square et aussi pour nous divertir Harry Potter studio.

Hamid NIATI

ARTISHOW - déjeuner cabaret Samedi 16 novembre



Un spectacle surprenant agrémenté d'une ambiance chaleureuse. On se laisse prendre par l'émotion que dé-

gagent ces artistes transformistes et parfois on oublie que ce ne sont pas les vrais chanteurs. « Quand ils ont chanté Edith Piaf, c'était prenant ! On aurait cru qu'elle était là »

On ne s'attendait pas à ça et vraiment on n'a pas été déçu.

Une seule conclusion : à quand la prochaine sortie !

Francine NION

Week-end spatial

du samedi 5 au 6 octobre

Le week-end du 5 et 6 octobre, la Commission Jeunesse a organisé une sortie à EUROSPACE CENTER en Belgique.

Cette sortie initialement prévue pour 45 enfants, a généré un tel engouement que nous avons pu accepter 88 enfants de 8 à 14 ans qui ont répondu présents pour vivre un weekend spatial, accompagnés de 11 adultes bénévoles.

Pendant 2 jours, les enfants ont pu se mettre dans la peau d'un astronaute en parcourant les divers ateliers (chaise Moon Walk : simulateur de la gravité lunaire, mur d'impesanteur, chaise multiaxes : simulateur de désorientations, atelier micro-fusée : création d'une micro fusée) encadrés par des



animateurs.

Les enfants étaient émerveillés. Et pour clôturer ce weekend, chaque groupe a pu assister au lancement en plein air de sa micro fusée qui est monté à environ 150 mètres en quelques secondes. Un moment inoubliable pour tous, ils sont rentrés le dimanche soir avec des étoiles plein les yeux !

Murielle NOBLET

L'Yonne souterraine Samedi 21 septembre

C'est par un temps remarquable que notre SLVIE04 a fait cette sortie. Nous étions 34 bénéficiaires.

Après un départ matinal de nos amis de Coulommiers, le car a fait escale à Nangis pour nous rendre à Aubigny.

A notre arrivée, une guide passionnée nous a fait découvrir la carrière souterraine. Cette dernière était déjà exploitée il y a plus de 2000 ans.

La pierre est d'une grande qualité et a servi à la construction d'édifices publics dans la région, mais aussi à l'édification de monuments à Paris : l'Hôtel de ville, le Conservatoire des Arts et Métiers, le Jardin des plantes et bien sûr l'Opéra.

L'exploitation ne se faisait qu'avec des outils manuels. Nous pouvons imaginer la peine des hommes et leurs conditions de travail. Aujourd'hui, la carrière n'est plus exploitée, elle se visite, et les écoles et autres centres de loisirs viennent initier les élèves à la sculpture.

Après cette visite, nous avons déjeuné dans

un restaurant de la région, le repas était simple mais très apprécié.

Pour la digestion, nous avons visité les grottes d'Arcy sur Cure, un haut lieu de la préhistoire. Nous avons pu voir que la nature est très imaginative, avec des formes sculptées par l'eau et le calcaire. Nous avons découvert également divers peintures rupestres d'êtres humains et d'animaux.

Pour finir la journée, nous avons visité la cave Bailly Lapierre à St bris le Vineux.

Celle-ci a été installée dans une ancienne carrière. Des centaines de milliers de bouteilles fermentent avant la vinification. Cette cave est agrémentée de nombreuses sculptures de pierre.

Cette visite s'est terminée par une dégustation de crément, avec modération !

Nous sommes rentrés dans nos foyers après une belle journée de découvertes, en attendant de nous retrouver lors d'une prochaine sortie.

Les Daniel's

OPEN KART ELEC

Mardi 1er octobre

met de participer à une compétition de karting avec les adhérents du club.

La météo fut clémente, et malgré des menaces de pluie, la course se déroula sur une piste sèche et comme toujours dans la bonne humeur.

Christophe GAUTIER



L'Open Kart'élec s'est déroulé sur le circuit de Moissy-Cramayel en fin de journée.

Ce rendez-vous annuel organisé par le club Kart'élec est ouvert à tous les agents dépendants de la CAS de Melun et leur per-

Les 1000 Choristes chantent les années 60



Une ambiance débridée dans notre groupe de 42 participants et dans la salle, les gens ont participé à certaines envolées lyriques.

Tout le monde était satisfait de ce spectacle où l'orchestre, les 4 chefs de cœurs et les choristes ont su nous emporter plus qu'on aurait pu se l'imaginer.

Un participant

Mystérieux Dimanche 1er décembre



Un bel après-midi où les enfants se sont régalés de tours de magie et de moments interactifs entre eux et les acteurs, déguisés en mascottes : lancés de ballons, participation sur scène.

Un spectacle adapté pour les enfants de 4 à 8 ans.

La journée était chaleureuse : le maquillage, la distribution de jouets, le goûter...

Les enfants étaient ravis et ils sont restés très interrogatifs même après (mais comment ils font ?)

Sandrine PETILLAT

Théâtre « Cher trésor »

Samedi 12 octobre

Une pièce qui révèle une fois de plus le charismatique Gérard Jugnot. Les jeux de rôle avec la comédienne Alexandra Vandernoot font de cette pièce, qui parle d'un sujet plutôt maussade (être chômeur de longue date) un moment drôle et truffé de dialogues, un jeu de reparties bien trouvé ! Une très agréable soirée.

Une participante



JETS SKI / QUADS

Samedi 21 septembre

Sous une belle journée ensoleillée nous sommes partis, 16 participants, chevaucher des jets à bras, des scooters de mers et des quads.

C'est sous une ambiance très conviviale que s'est déroulée cette journée : un petit déjeuner café croissant, un déjeuner barbecue, une équipe encadrant dynamique et souriante, des machines performantes, un mot : la journée idéale !

Nous nous sommes dispatchés en groupes



puis nous avons fait du quad (45 minutes) du jet autant qu'on le souhaitait. L'année prochaine le rendez-vous est pris...

Fabrice DAYNES

RANDONNEE CHEVAL

Dimanche 1er septembre



Ce samedi 8 septembre, la SLVIE 7 nous donne rendez-vous au centre équestre de Fontenailles pour une superbe balade à cheval.

Nous commençons par une prise de contact avec le cheval dans le manège intérieur et nous voilà partis pour une magnifique promenade de 2 heures.

De retour ... un petit galop (pour ceux qui le veulent), dans la carrière extérieure.

Merci Sandrine pour cette très sympathique sortie.

Laetitia

ROBIN DES BOIS

Samedi 12 octobre



Cette comédie musicale nous a transportés le temps d'une après midi dans le monde

du Moyen-âge et de son légendaire prince des voleurs, ce hors-la-loi au grand cœur : ROBIN DES BOIS (interprété par M.POKORA).

Des artistes se mêlent et s'entremêlent dans différentes scénettes où la mise en scène et le décor sont magnifiques.

Une après midi agréable où chacun a su trouver son petit rayon de soleil : une musique, une danse, un chanteur, M POKORA par exemple !

Une participante

Musée de la Grande Guerre

Vendredi 30 août

Ce vendredi, la slvie 04 proposait une journée à Meaux où 28 participants étaient au rendez-vous. Cette journée débuta par la visite guidée du Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux.

Une expérience à vivre pour comprendre

et se souvenir. S'en suivit un excellent repas dans un petit restaurant meldeois, ambiance et rires assurés par le groupe et quelques acteurs du spectacle historique « Le Guetteur de Lumière », spectacle à la cité épiscopale qui clôtura notre sortie.

J.P. MANGEOT



vendredi 13 décembre

Nous voilà parti ce vendredi soir au Bataclan pour un spectacle d'1h30 où la bonne ambiance, le rire, le fou rire et même l'émotion étaient au rendez-vous.

Une première partie de 10min a été interprétée par John Elrdjan (alias Uskur dans la série Soda !). C'était une belle découverte, encore plus décalé que dans la série !

Arrive enfin le show de Kev Adams : c'était à mourir de rire ! Des enchaînements de blagues et de sketches avec l'interaction du public, du spectaculaire (il a marché sur les murs et plafonds !), nous ont laissé sans voix ...

Pour conclure en une phrase : « Si je pouvais je retournerais le voir ! »

Romain



Malgré une météo capricieuse, 169 courageux et courageuses en VTT ont bravé la

SEINE DE NUIT 2013

Samedi 9 novembre

pluie, le froid et la boue. Cette randonnée de nuit de 30km, ludique et atypique, est devenue un événement sportif incontournable en Seine-et-Marne et dans les départements limitrophes... Voir plus ! Cette troisième édition a été, à nouveau, une réussite dans toute son organisation : balisage, ravitaillement, sécurité, et surtout la fameuse soupe à l'oignon ! A l'année prochaine...

Le VTT COSEG 77

Musée de la résistance

Mardi 15 octobre 2013

Partis dans les méandres de la résistance en Seine et Marne, cette visite du musée fut très constructive et passionnante.

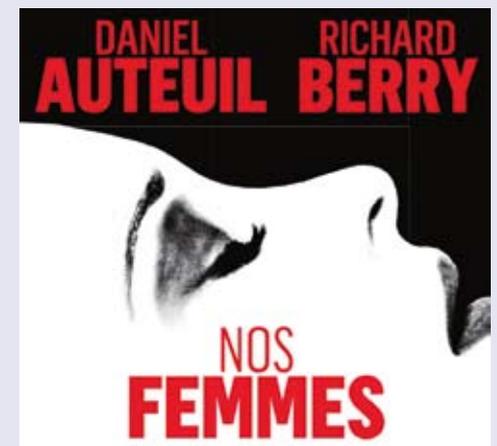
Cependant la seconde partie de journée où la détente devait être de mise a été plus mitigée. Nos danseurs étaient plus timides et nous sommes partis plus tôt que prévu, dommage !

Peut-être que ce trajet de 6 heures aller/retour en a découragé plus d'un...

Jean-Claude

THEATRE « Nos femmes »

Samedi 7 décembre



Le samedi 7 décembre 2013, la SLVie 7 est sortie au Théâtre !

88 bénéficiaires ont passé une très agréable après-midi. La pièce « Nos Femmes » avec Daniel AUTEUIL et Richard BERRY nous a vraiment enchantés en narrant une scène de vie avec beaucoup d'humour.

Brigitte CLEQUIN

Notre patrimoine Seine et



Eveillez vos papilles !

Patrimoine caché en Seine et Marne ?

Nous avons dans notre dernier numéro abordé notre richesse culturelle en Seine et Marne découvrant des musées, châteaux et forêts...

Mais qu'en est-il de notre trésor en gastronomie ?

La Seine et Marne offre de quoi satisfaire les plus exigeants des palais.

*La 1ère spécialité qui vient à l'esprit
c'est le fromage et ...le brie.*



Appelé « le roi des fromages », savez-vous qu'il existe une quarantaine de variétés de Brie en Seine et Marne. Chaque village Briard a su apporter une petite touche personnelle dans la fabrication de ce fromage ancestrale.

Les plus connus :

- Le brie de Meaux : il fut consacré « Prince des fromages et premier des desserts » par un jury composé des plus grands gourmets en 1815 au Congrès de Vienne. Il obtint l'appellation AOC en 1980.

- Le brie de Melun : « l'ancêtre de tous les fromages », proche en goût de celui de Meaux. Il obtint l'appellation AOC en 1980

Mais également les « Brie » de Coulommiers, de Montereau, de Nangis.

D'autres fromages ne sont pas moins connus : le Fougerus, Le vignelait, Le chevrü

Provins...ses roses



Rapportée des croisades par Thibaud IV de Champagne en 1240, elle est devenue l'un des symboles de la ville et fait aujourd'hui partie de son patrimoine historique.

La Rose de Provins avait la réputation de guérir certains maux et s'est déclinée au fil des ans en différents produits qui confèrent à Provins une connotation gourmande : miel, sirop, liqueur, chocolat, pâtes de fruit, bonbons...

... Et ses tartelettes feuilletées garnie de crème pâtissière : les niflettes.

Elles existent depuis le Moyen Âge et les Provinois sont attachés à perpétuer leur dégustation à la Toussaint. A l'origine, on offrait ce met aux Orphelins en leur disant « Ne flete » (mot latin de niflette) : « Ne pleurez plus ».

Le miel



Le plus symbolique : le miel du Gâtinais. Sa blondeur évoque les champs de Colza de Seine et Marne.

Les sucres d'Orge de Moret-sur-Loing



Créé depuis plus de 300 ans par les bénédictins du prieuré de notre dame des Anges à Moret à l'origine pour calmer les maux de gorges des moines chargés de lire les sermons, la recette de ces bonbons à base de sucre de canne aromatisé à l'orge et additionné de vinaigre (pour empêcher la cristallisation) est restée

longtemps dans leur main, jusqu'en 1972, date à laquelle est transmis le secret de ces berlingots à un confiseur Jean Rousseau. En 1998, le sucre d'orge a obtenu le grand prix de France au Salon Intersuc...continuant ainsi à être fabriqué selon la recette ancestrale...

Le chasselas de Thomery ou « chasselas doré de Fontainebleau »



Cultivé dans le village de Thomery en Seine-et-Marne, ce raisin de table est produit et conservé selon des méthodes locales traditionnelles et uniques depuis 1730.

oïne gastronomique Marnais



Nemours et ses coquelicots

C'est l'idée d'un confiseur de Nemours, François Etienne Desserey d'utiliser le coquelicot pour créer des bonbons vers 1870. Utilisé à l'origine pour ses vertus apaisantes contre la toux et vendu uniquement en pharmacie il est aujourd'hui décliné toujours en arôme naturel, en vinaigre ou en confit, et pour la fabrication des bonbons et des chocolats.

Depuis 1996, c'est la chocolaterie des Lis qui reprend cette ancienne recette et s'attache à la perpétuer dans les années.

Info. : Jusqu'à 350 kilos de coquelicots sont récoltés à la main chaque année sur les terres en jachère des agriculteurs de Nemours.

La moutarde et le vinaigre de Meaux Pommery

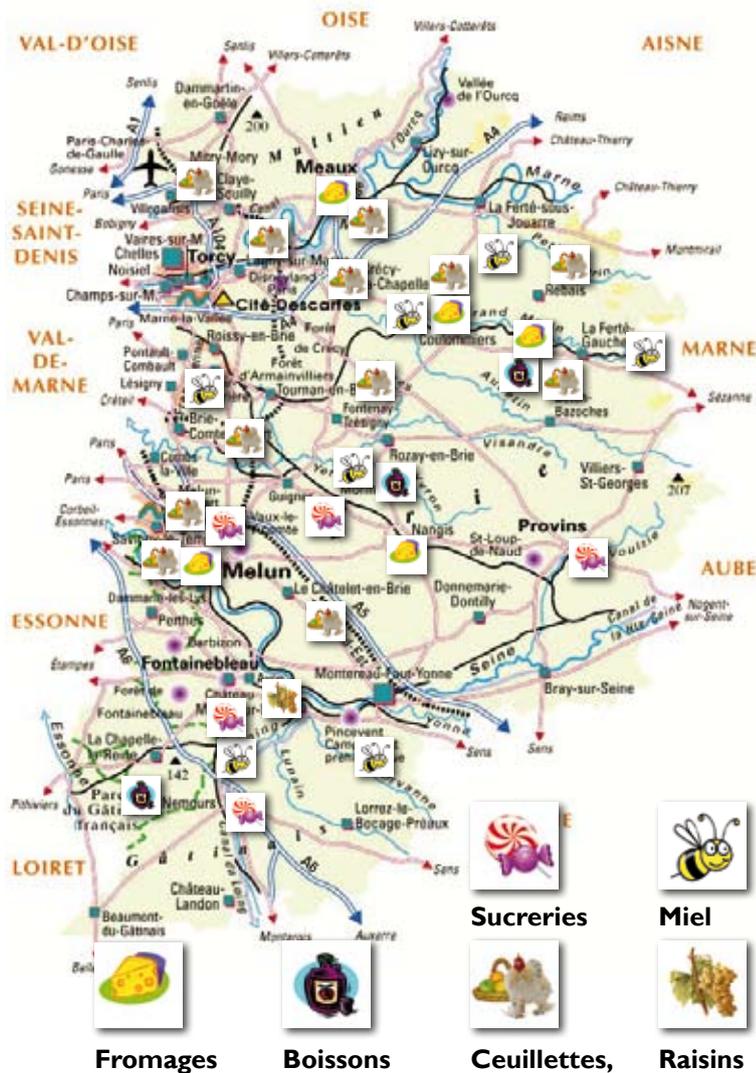


La moutarde élaborée par la vinaigrerie du Lion, a conservé sa recette qui reste toujours secrète depuis 1865. A base de graines de « sinapis négra », elle est présentée dans un pot en grès cacheté traditionnellement de cire rouge et agrémenté d'une étiquette parcheminée. La moutarde de Meaux Pommery est connue dans le monde entier

La vinaigrerie s'attache également à une gamme de vinaigre aussi riche et variée que celle des vins.

Et les gourmets peuvent repartir...

à Mormant pour son sablé briard, à Réau pour déguster ses macarons, remplir leur panier de pommes à couteau (issues de vergers qui jouxtent les multiples cours d'eau du département : la Faro, la Jendreville, Mauperthus), se désaltérer avec le cidre mais aussi la bière de Brie, la fameuse « gâtine ».



Et au gré d'une balade, connaissez-vous ces endroits de Seine-et-Marne où l'on peut faire le plein de courgettes, de tomates, de salades, de radis, de haricots, de poireaux, de fraises, de framboises, de vitamines, ...?

Les cueillettes en pleine nature, dans ces jardins que des agriculteurs mettent à votre disposition, le temps d'une saison pour vous proposer une autre façon d'acheter des fruits et légumes, soucieux de l'environnement. Attardez-vous également dans les marchés de vos villes et ne ratez pas la foire de Coullommiers où vous retrouverez la plupart de ces mets (avec une connotation plus fromages !) du 11 au 14 avril 2014.

Conclusion :

La Seine et Marne s'est engagée dans le respect de l'environnement et soutient les producteurs locaux. Regroupés autour d'un label « Produits du terroir de Seine et Marne », une centaine de producteurs défend et garantit l'authenticité et la qualité du terroir Seine-et-marnais.

Sachez que depuis le 16 novembre 2010 "Le repas gastronomique des Français" a été inscrit au patrimoine mondial immatériel de l'humanité.

Bonne dégustation à tous !

Rendez-vous au prochain numéro !

Président de Seine-et-Marne Tourisme,
organisme du Conseil Général

C.A.S infos - 17





Jacky CAZES

« Quand on est piqué c'est pour la vie, il n'y a pas de traitement contre ça ! »

Miel, gelée royale, pollen, propolis, cire, pain d'épices sont tous des produits finis que nous avons l'habitude de voir et de consommer. Mais savons-nous que c'est le fruit du travail de colonies d'abeilles (des milliers) mais aussi de mains humaines attachées à la nature.

A la rencontre d'un amoureux de la nature, passionné depuis 34 ans par le monde intrigant des abeilles.

Jacky se partage entre cette passion et son métier au sein d'EDF.

De famille d'agriculteur dans les Pyrénées et prédestiné à élever des moutons, Jacky prit le chemin surprenant de l'apiculture. Il débuta à 21 ans à l'école d'apiculture de Charenton où il apprit l'exploitation de ruches. Cette première approche lui permit d'avoir ses premières ruches au fond du jardin, épaulé par une autre passionnée : sa femme.

Autodidacte et « piqué » par ce monde, Jacky se l'approprie en travaillant bénévolement chez des professionnels, en lisant de nombreux livres, et en adhérant à différents syndicats.

10, 20, 30, 40 ... les ruches augmentent parallèlement à sa boulimie d'apprendre, de comprendre et d'apporter de nouvelles choses.

Il multiplia donc « naturellement » son nombre de ruches, sa production, ses produits.

Il eut ses premières trappes à pollen et participa à leur amélioration, s'orienta sur les critères génétiques qui l'emmenèrent vers le Luxembourg, le Danemark et l'Autriche. Inspiré et guidé dans ce domaine par les traces du frère Adam (moine Allemand), il devint le premier utilisateur et multiplicateur en région du Gâtinais et en Ile De France de l'abeille BUKFAST.

Arrêtons-nous un instant et intéressons nous à cet homme si important aux yeux de Jacky et pour le monde des apiculteurs : Le frère Adam.

Chargé de la miellerie de l'abbaye du même nom de l'abeille (BUKFAST) il croisa plusieurs variétés d'abeilles résistantes, importées de diverses régions du monde, pour obtenir une abeille, la Buckfast, excellente butineuse, propre, peu agressive et peu essaimeuse, qualités réclamées par

les apiculteurs. A l'origine, il s'agissait pour lui d'améliorer la race locale décimée par la maladie de l'île de Wight.

Ses recherches ont permis également à l'abeille d'évoluer plus rapidement que le milieu environnemental.

Et Jacky rajoute :

« Une abeille : elle naît, elle se suffit à elle-même et sa programmation génétique c'est



d'être capable de passer l'hiver et pouvoir être vivante et présente pour l'année qui suit. Mais produire 10, 20, 30 kilos de miel c'est des critères humains.

Et ces critères ne peuvent être développés que par de la sélection »

C'est donc sur ces préceptes que Jacky développe cette production d'abeille.

Mais, en parallèle il continue dans sa quête du toujours plus loin... Devenu producteur d'essaim, il vend aussi des colonies à des syndicats, des particuliers, des groupements. Il entre dans la commercialisation de ses produits en se regroupant avec des producteurs du terroir Seine et Marnais pour les particuliers qui cherchent des produits de la ferme.

Et demain...

Le chemin est déjà tout tracé « je dois être un junkie de l'apiculture et il n'y a pas de traitements contre ça »

Des projets d'accompagnement de développement apicole vers d'autres pays tels que le Maroc, Madagascar et continuer encore et encore à apprendre et transmettre en s'écartant et en occultant la culture de la rentabilité.

Montrer que la nature est une pierre précieuse dont nous avons la garde : « soyons protecteur et non prédateur », et il rajoute : « n'étant que locataire sur cette terre, essayons de laisser l'appartement le plus propre possible ».

Peux-tu nous donner un mot de la fin : « biz, biz... »

Recette du magret de canard à la sauce au miel

Amoureux de la nature, des abeilles, Jacky est aussi un fin « gourmet... gourmet » et nous donne une recette made in Jacky... Clin d'œil pour nos amoureux des papilles :

Ingrédients :

- 1 magret
- 2 cuillères à soupe de vinaigre de cidre
- 2 cuillères à soupe de miel
- toutes fleurs de préférence celui de Jacky Cazes !
- 1 verre de jus d'oranges fraîches ou pamplemousse
- 1 pot de crème fraîche 15% de crème fraîche (pour se donner bonne conscience !)

Les bons gestes :

Une fois la poêle bien chaude, cuire 5 min sur le gras et 15 min sur la partie maigre. Récupérer le jus de cuisson (environ 1/3) et maintenir la viande au chaud.

Déglacer au vinaigre. Mélanger au jus, un verre de jus d'orange.

Diluer. Insérer le miel et la crème fraîche (la sauce doit avoir un bon dosage de sucrée/salée). Remettre au feu et laisser réduire pour une sauce plus épaisse.

Découper en aiguillettes le magret. Servez avec des pâtes fraîches et déposer dans un petit récipient la sauce.

Un régal...Bon appétit !!



Maya, sentinelle de notre qualité de vie

L'abeille est en danger, victime et témoin de la dégradation de l'environnement.

Depuis plus de 10 ans le constat est sans équivoque : l'abeille disparaît de nos campagnes.

L'utilisation de manière prépondérante de pesticides puissants, l'urbanisation grandissante, les écosystèmes non respectés, l'assèchement des zones humides appauvrissent et détériorent les ressources en nectar et pollens nécessaires au développement de l'abeille.

Une évolution qui se mesure facilement pour l'abeille domestique avec la disparition de plus de 1 000 exploitations par an. Les abeilles sauvages plus vulnérables car solitaires sont encore plus menacées.

L'abeille en danger : la pollinisation en déclin

Les abeilles sont des fécondatrices exceptionnelles, en effet en butinant 700 fleurs en moyenne par jour, l'abeille assure la vitalité et le renouvellement des plantes à fleurs. Lorsque l'on sait que 80% des plantes sont pollinisées grâce aux abeilles, on comprend l'enjeu et le rôle essentiel de l'abeille dans l'équilibre de l'espèce végétale et le maintien de la biodiversité.

L'abeille en danger : la biodiversité en question

Ce déséquilibre se répercute sur la chaîne de la vie. Fragilisée, l'abeille se développe mal, se reproduit mal, sa population diminue et par voie de conséquence la pollinisation diminue, donc les espèces végétales se reproduisent moins et la biodiversité est menacée à son tour.

L'abeille en danger, l'agriculture en difficulté

L'abeille est une alliée inestimable pour les agriculteurs. Bénévole, consciencieuse, rentable, elle participe à la pollinisation de nombreuses cultures comme les arbres fruitiers, les cultures oléagineuses (colza, luzerne...), certains légumes. La pénurie d'abeilles est une menace pour la production agricole et le rendement de nos cultures. Apiculteurs et agriculteurs ont donc tout intérêt à trouver un terrain d'entente en assurant un traitement des cultures compatible et respectueux de l'environnement.

Début de prise de conscience

Ce début de prise de conscience se traduit par la mise en place d'un programme, l'abeille, sentinelle de l'environnement d'abord en France depuis plusieurs années et depuis peu en Europe. Une prise de conscience qui se heurte au lobbying de grandes sociétés productrices de pesticides et autres semences.

Une première victoire

Au printemps 2012, de nouvelles informations scientifiques relatives aux effets négatifs des néonicotinoïdes sur les abeilles ont été publiées. La Commission Européenne, conformément à l'article 21, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1107/2009, a demandé à l'Autorité européenne de sécurité des aliments une assistance scientifique et technique pour examiner ces nouvelles informations et revoir l'évaluation des risques des néonicotinoïdes en ce qui concerne leur incidence sur les abeilles. Celle-ci a constaté que certaines cultures présentaient des risques aigus élevés pour les abeilles en raison de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques contenant les substances actives clothianidine, thiaméthoxame ou imidaclopride. En mai 2013, la commission Européenne a décidé l'interdiction à partir de décembre 2013 des produits et des semences contenant de la clothianidine, du thiaméthoxame ou de l'imidaclopride. Ces produits sont malheureusement maintenus dans les cas de recherche ou de cultures sous serre.



Mais ne boudons pas notre plaisir, ni celui des abeilles, cette décision est une avancée significative qui appelle à d'autres combats pour faire interdire d'autres pesticides et confirmer la marche en avant vers une agriculture plus saine.

Retrouver au journal officiel européen, la décision du RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 485/2013 DE LA COMMISSION du 24 mai 2013 modifiant le règlement d'exécution (UE) n° 540/2011 en ce qui concerne les conditions d'approbation des substances actives clothianidine, thiaméthoxame et imidaclopride et interdisant l'utilisation et la vente de semences traitées avec des produits phytopharmaceutiques contenant ces substances actives



Bonne Année
2014